



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 4 j) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarantième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre pour information le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel. La Commission est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2010/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 4 (E/2009/24)*, chap. I.A.



Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Aperçu général

1. Le Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel, couramment appelé « Groupe de Delhi », a été créé en 1997 : c'est l'un des groupes d'étude de la Commission de statistique de l'ONU chargés d'examiner diverses questions méthodologiques liées au traitement du secteur informel. Le Secrétaire général du Ministère des statistiques et de la mise en œuvre des programmes du Gouvernement indien le préside. Un bref rapport du Groupe a été présenté pour information à la Commission à sa trente-neuvième session. Un résumé des réunions du Groupe figure ci-après.

Dixième réunion du Groupe de Delhi, 2007

2. La dixième réunion du Groupe de Delhi a été organisée et accueillie par l'Organisation internationale du Travail du 8 au 10 octobre 2007 à Genève. L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- a) Manuel des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel : rapport d'activité;
- b) Examen des projets de chapitre 1 à 5 et 10 du manuel :
 - Chapitre 1 : Introduction;
 - Chapitre 2 : Concepts, définitions et sous-classifications;
 - Chapitre 3 : Objectifs de l'évaluation et méthodes de collecte des données;
 - Chapitre 4 : Enquêtes sur les ménages consacrées à l'emploi dans le secteur informel et à d'autres types d'emploi informel;
 - Chapitre 5 : Enquêtes auprès des entreprises du secteur informel;
 - Chapitre 10 : Utilisation des données pour la comptabilité nationale : matrices des apports de travail et approche par la production;
- c) Projet de chapitre 24 sur le *Système de comptabilité nationale révisé* consacré au secteur informel¹;
- d) Nouvelle méthode d'agrégation pour le secteur informel dans la classification internationale type, par industries, de toutes les branches d'activité économique (CITI, Rev.4).

3. Les documents examinés au titre des points de l'ordre du jour ont fait l'objet de débats approfondis. Les participants, tout en approuvant les grandes lignes des projets de chapitre et autres documents examinés au titre de l'ordre du jour, ont proposé divers changements quant au fond et à la forme.

¹ Ce chapitre a depuis lors été finalisé en tant que chapitre 25 « Aspects informels de l'économie » dans le *Système de comptabilité nationale, 2008* (2008, SCN).

4. L'équipe de rédaction du manuel des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel révisera comme il convient les projets de chapitre examinés lors de la dixième réunion du Groupe de Delhi et élaborera les projets des quatre autres chapitres du manuel, à savoir les chapitres 6 à 9, et le manuel complet sera présenté au Groupe de Delhi pour examen à sa onzième réunion.

Onzième réunion du Groupe de Delhi, 2010

5. La onzième réunion du Groupe de Delhi devrait se tenir en janvier 2010 à Genève. Le projet de manuel des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel ainsi que les activités futures du Groupe devraient être examinés lors de la réunion.

Personne à contacter

M^{me} S. Jayalakshmi

Directrice générale adjointe

Division des statistiques sociales

Organisation centrale de statistique

Ministère des statistiques et de la mise en œuvre des programmes

Gouvernement indien, Bureau n° 13

West Block-8, Wing-6 (Rez-de-chaussée)

R. K. Puram, New Delhi-110066, Inde

Télécopie : 91 11 2610 8529

Courrier électronique : csopiu@nic.in

Site Web : <http://www.mospi.gov.in>
